

BULLETIN MENSUEL

de

l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*Fondée le 20 Juin 1913*

Administration et Correspondance : 33, rue de l'Hôtel-de-Ville, **MORET-SUR-LOING** (Seine-et-Marne)
Chèques postaux : Paris 569.34

Abonnement annuel (avec le *Bulletin* trimestriel) : 12 fr. ; pour les Membres de l'Association : 10 fr.

170 Membres**EXCURSION DU 14 MARS 1926**

La prochaine excursion aura lieu le **14 mars 1926**, à **Néronville (Seine-et-Marne)**.

Départ de Moret-Gare : 7 h. 58. Départ de Nemours : 8 h. 19.

Arrivée à Souppes : 8 h. 38.

Itinéraire : Traversée de Souppes, chemin de halage du canal jusqu'au pont de Grands-Moulins (3 kilomètres). Les collègues de Montargis descendus à Dordives pourront venir à la rencontre des excursionnistes en suivant le canal.

Visite des carrières souterraines de craie, exploitation de blanc d'Espagne et visite de la fabrique spéciale de M. G. BEAULIEU.

On visitera également le hameau de Lorroy et les restes de la catastrophe de janvier 1910.

Déjeuner avec vivres tirés du sac, au cabaret de l'écluse, où l'on trouvera des provisions liquides, ainsi que de l'épicerie et du pain.

Après le déjeuner, visite des restes de l'abbaye de Néronville.

Retour par la gare de Dordives.

Départs pour la direction de Moret : à 15 h. 51 et à 18 h. 02, et pour la direction de Montargis : à 18 h. 50.

Cotisations de 1926, dernier avis.

Quelques Collègues retardataires n'ont pas encore adressé au Trésorier leur cotisation pour 1926. Afin de leur éviter des frais de recouvrement vraiment prohibitifs, ils trouveront encartés dans le *Bulletin mensuel* N° 3 une formule de chèque postal, qu'ils sont instamment priés de bien vouloir utiliser. Dès le 15 mars prochain, les cotisations seront recouvrées par la poste, avec une majoration de 1 fr. 50 pour frais de recouvrement.

Bulletin mensuel N° 2

Nos Collègues de Nemours, de Poligny, de Montigny et peut-être d'autres localités n'ont reçu leur *Bulletin* N° 2 que le 16 février, avec un retard de plus de onze jours sur leur mise à la poste. Le Secrétaire général a adressé immédiatement à la Direction des Postes de Seine-et-Marne une réclamation énergique. Une enquête est ouverte.

Le *Bulletin mensuel* doit parvenir au moins huit jours avant la

séance du mois ; les Collègues qui seraient victimes d'un retard sont priés d'en avertir le Secrétaire général.

Au cas où un numéro ne serait pas parvenu, on est prié de le réclamer le plus tôt possible au Secrétariat.

Séance du 14 février 1926, à la ferme de Trin (Villecerf).

Présidence de M. Ulysse NARME, Président.

Admission des Membres présentés à la dernière séance.

MM. Jean ALMAYRAC et Gustave PRUGNAT se sont fait inscrire en qualité de Membres donateurs.

Présentations. — M. Emile BASSAILLE, « Médecis Grill-Room », 4, place Edmond-Rostand, Paris (6^e), présenté par M. le D^r M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. Pierre DOLLAT et Marie THÉVENON.

M. René BÈGUE, entrepreneur de transports, rue de Tivoli, Moret-sur-Loing présenté par M. le D^r ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. C. CHAUSSY et M. SELLIER.

M. Henri CLOUTIER, usine A, Bagneaux-sur-Loing (Seine-et-Marne), présenté par M. Jean DALMON ; commissaires-rapporteurs : MM. Michel CHAPLAIN et Jacques DALMON.

M. Pierre DESBROSSES, étudiant à la Faculté des Sciences, maître d'internat au Lycée Saint-Louis, Paris (6^e), présenté par M. L. WEIL ; commissaires-rapporteurs : MM. P. ALLORGE et R. GAUME.

M. Lucien DUCHÉ, gérant d'immeubles, 47, quai Victor-Hugo, Nemours (Seine-et-Marne), présenté par M. Jean LASNIER ; commissaires-rapporteurs : MM. M. AUCHÈRE et L. ROBIN.

M. Maurice LOUAGE, directeur de *L'Informateur*, 19, rue Le Primatice, Fontainebleau (Seine-et-Marne), présenté par M. Ch. FAUVELAIS ; commissaires-rapporteurs : MM. G. LIORET et le D^r M. ROYER.

M. Marius PINEY, licencié ès-sciences naturelles, secrétaire du collège de Melun, Melun (Seine-et-Marne), présenté par M. G. MAILLARD ; commissaires-rapporteurs : MM. E. COIFFIER et le D^r P. DUCLOS.

Nécrologie. — Le Président a le très vif regret d'annoncer la mort de M. Albert TEMPÈRE, micrographe, bibliothécaire de la Société scientifique d'Arcachon. Notre Collègue, qui était Membre fondateur de l'Association, était très connu dans le monde savant pour ses travaux de micrographie. Il avait fondé, en 1893, une revue scientifique, *Le Micrographe préparateur*, qui cessa de paraître en 1906.

L'Association adresse à son fils, notre Collègue M. G. TEMPÈRE, ses très vives condoléances.

Distinction honorifique. — Le Président a la très vive satisfaction d'annoncer que notre Collègue M. le D^r Arthur VERNES vient d'être promu Officier de la Légion d'Honneur.

Démissions. — M. P. BRANCHU, M^{me} A. COURTELLEMONT, MM. R. FAY et G. LIÉTHOUDT ont adressé leur démission.

Questions diverses

Présentation de Fougères. — Le Président présente des échantillons de deux Capillaires du genre *Asplenium* [FOUGÈRES] récoltés par le D^r H. DALMON, à Bagneaux-sur-Loing (S.-et-M.) :

Asplenium septentrionale Hoffm., dont le D^r DALMON a déjà relevé 47 stations dans les fissures des poudingues.

Asplenium Murbeckii Dörfler qui est l'hybride *Asplenium Ruta-muraria* × *septentrionale* Müll., décrit par COSSON et GERMAIN sous la var. : *A. Ruta-muraria* var. *angustatum* COSSON.

Le D^r DALMON a retrouvé une station de cette Fougère rarissime, autrefois récoltée à Bagneaux et Nemours par COSSON, puis par JEANPERT et dont il n'existe guère en France, d'après ROUX, que deux autres localités, l'une dans le Cher, l'autre dans la Vallée de Wesserling en Alsace.

Excursion du 14 février 1926 à la ferme de Trin, par Villecerf (Seine-et-Marne).

La ferme de Trin est située à l'Ouest du village de Villecerf, au pied d'une éminence boisée. Cette exploitation agricole eut une destinée tout autre, aux premiers temps de notre histoire. Ancien prieuré dépendant de l'évêché de Sens, elle conserve encore de beaux restes de l'époque romane, à laquelle remonte sa fondation, notamment, du côté exposé au Midi, un petit bijou architectural enchassé dans ce qui reste des bâtiments conventuels. On y admire, en effet, une porte et deux fenêtres encadrées chacune de deux très belles colonnes, dont les chapiteaux et les cintres finement ouvragés sont admirablement conservés.

La porte donne accès sur une suite de salles, dont les voûtes en berceau ont bravé les injures du temps, grâce aux contreforts en pierre de taille qui soutiennent les murs.

De l'autre côté de la cour, on remarque des bâtiments du commencement de l'époque ogivale. Il reste encore des corbeaux de pierre portant une échancrure qui indique qu'ils supportaient un filardeau sur lequel s'appuyaient les chevrons d'une construction aujourd'hui disparue, peut-être un portique.

Enfin, une superbe cave, voûtée en ogive et dont les murs et la voûte sont en pierre de taille, nous ont permis de constater qu'à l'époque fort ancienne de sa construction les maçons, malgré l'imperfection de leurs outils, savaient allier le fini du travail à la solidité de l'œuvre. A gauche de l'entrée de la ferme, nous avons admiré une fenêtre ogivale qui dénote une grande pureté de style dans l'œuvre du tailleur de pierre.

Ce coup d'œil rétrospectif sur l'époque romane et préogivale a fort intéressé les visiteurs et tous sont reconnaissants à nos Collègues GAMPERT de leur avoir permis d'admirer ces travaux des anciens maçons gâtinais⁽¹⁾.

**Sur la présence d'une pierre levée
dans la commune de Pers (Loiret)**

par Paul MALHERBE

Au cours de nos pérégrinations dans les bois de Pers (Loiret), nous avons trouvé, en février 1925, dans une coupe, une pierre levée, au lieudit : la Vallée des Bois de Pers. Cette pierre n'a pas encore été signalée. C'est un grès incliné à 45° au bord d'un fossé profond, qui fait limite entre les communes de Pers et de La Selle-sur-le-Bied. Elle est à 110 mètres d'un chemin qui conduit à la ferme de Forville, située à 900 mètres au Sud-Ouest.

Ce grès incliné a 2 mètres de hauteur, 2 mètres d'épaisseur en son milieu, et l'arête supérieure inclinée a 3 m. 50. Nous ignorons les dimensions de la partie enterrée.

On voit que cette pierre n'est pas en place. Elle a été soulevée et calée par trois blocs de grès enfoncés dans le sol. Elle ne paraît pas avoir gêné l'ouverture du fossé voisin, et, en fut-il autrement, qu'il aurait été plus facile de casser l'extrémité amincie du grès, que de soulever cette masse de trois mille kilogrammes.

Nous avons signalé cette pierre à notre collègue P. BOUËX, qui doit l'étudier.

Rappelons que cette région est assez riche en monuments mégalithiques. Sur le territoire de Pers, on connaît le beau menhir de Lamerville, haut de 3 m. 50 ; le petit menhir de Montapène, haut de 1 m. 50. Sur Mérinville on trouve un beau polissoir dans les bois de Mérinville, à 100 mètres à l'aval de la digue de l'ancien étang de la Roche et à environ 350 mètres de la route de Pers, à Ervanville. A Chevannes, il y a le menhir situé dans le pré en face l'église. A la ferme de Blanche-Forêt, à l'extrémité d'une mare, on voit un petit grès parallélépipède incliné à 45°.

Ce sont des grès éocènes, dont la cassure à teintes bariolées est la signature du lieu de leur formation : l'argile et les sables qui atteignent ici une grande épaisseur. Ils abondent dans cette région.

(1) Une étude de Léon LE GRAND, « Le Prieuré de Train au diocèse de Sens », a paru en 1907, dans le tome XXV des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, avec une planche hors-texte : Vestiges d'architecture romane à la ferme de Trin.

Le Secrétaire général-Gérant :
D^r Maurice ROYER.

Achevé d'imprimer le 3 mars 1926.